



**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PASSEREAUX**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement  
de l'école des Passereaux tenue **le mardi 8 décembre 2020**, à 18h30  
via TEAMS

**Étaient présents :**

M. Jean-François Chaput  
Mme Nathalie Noël  
Mme Isabelle Ménard  
Mme Isabelle Dion  
Mme Josiane Bonin  
Mme Julie Jacques  
M. Matthieu Gélinas  
Mme Jacinthe Roy  
Mme Martine Arpin  
Mme Isabelle Savoie  
Madame Josée Desmarais

**Étaient également présentes :**

Mme Julie Lessard, directrice  
Mme Sandra Prévèreault, directrice nouvellement en fonction depuis le 7 décembre 2020

**Était absente:**

Mme Julie Borduas

**1. Ouverture de l'assemblée**

Constations du quorum et ouverture de l'assemblée par madame Julie Lessard à 18h30

**2. CÉ 20-12-08-01**

**Adoption du projet d'ordre du jour**

Présenté par monsieur Jean-François Chaput

**Adopté par Isabelle Ménard**

**3. CÉ 20-12-08-02**

**Approbation du procès-verbal du 6 octobre 2020**

Présenté par madame Julie Lessard

**Approuvé par madame Isabelle Savoie**

**4. Parole au public**

Madame Jacques est bon public, elle assiste au conseil d'établissement

## **5. Nouvelle et suivis**

- *Année scolaire 2020-2021*

Présentation de madame Sandra Prévèreault, nouvelle directrice

- La nouvelle construction est confirmée le CSSSH discute toujours avec la Fabrique pour trouver une solution puisqu'une section de la nouvelle construction devrait en principe être érigée sur une section de terrain n'appartenant pas au CSSSH.

Mme Josiane Bonin des loisirs Saint-Joseph représente la communauté

Confirmation d'entrées éducatives : Images sur Facebook, Gumboots et Brigitte Beaudoin, animatrice littéraire. D'autres ateliers sont à confirmer.

L'année scolaire 2020-2021 comprendra deux bulletins dont un en janvier et l'autre en juin, chacun pour 50%.

Les épreuves ministérielles compteront pour 10 %

- *Covid-19*

Nous avons deux classes de fermées en raison de la Covid-19, tous les cas sont étudiés par la santé publique ainsi que les mesures à suivre. Lorsqu'un parent est testé positif, l'élève reste en isolement. L'enseignant doit faire suivre du travail à la maison. Pour ce qui est des autobus scolaires, les élèves prenant places à proximité des élèves testés positifs sont susceptibles de recevoir un avis d'isolement.

- *Inquiétudes et questions*

Isabelle M : Les élèves ont-ils été anxieux à la suite de la fermeture des classes en raison de la Covid-19 ?

L'enseignante a travaillé à distance avec les élèves et de façon générale, tout s'est bien déroulé. Certains élèves n'avaient pas fait leurs travaux. Les élèves ont partagé leur expérience d'école virtuelle à la maison.

Navette scolaire : On mentionne que ce n'était jamais le même chauffeur au début de l'année. Maintenant une éducatrice monte à bord le matin et deux éducatrices font de même en après-midi pour faire la discipline et assurer la sécurité dans l'autobus.

La contamination inquiétait également les parents à bord de la navette car au début, ce n'était pas le même autobus le matin et l'après-midi.

Il faudra voir ce qui se passe entre les deux navettes le matin. À suivre.

Les parents demandent deux navettes qui partent à la même heure : Une pour les élèves de première année et une autre pour les élèves de deuxième année. Les parents proposent qu'il y ait des places désignées le matin aussi afin de faciliter le suivi à faire dans l'éventualité où il y aurait des cas positifs.

## **6. CÉ 20-12-08-03**

### **Répartition des dons – Article 94**

Le Club Optimiste ne pourra pas faire le déjeuner de Noël cette année. Par contre, un don de 600 \$ a été reçu pour l'achat de livres et de jeux.

Nous recevrons 10 000 \$ d'Exceldor pour le défi Pierre Lavoie. La somme sera remise lorsque les travaux du Parc École seront commencés en 2022

Approuvé par monsieur Jean-François Chaput

## **7. CÉ 20-12-08-04**

### **Mesures dédiées – Article 95**

Une seule mesure : 15027 – soutien à la réussite des élèves doués  
Annie Beaudoin CP fera le portrait de la douance et formera le personnel enseignant  
L'école des Passereaux = 2 271 \$ - Le CSSSH centralisera ce montant la première année.  
La résolution 15027 est approuvée par madame Isabelle Dion

### **8. Contenus et orientation scolaire 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années – Article 84**

Faire connaître aux élèves les exigences du métier. Lecture et discussion de groupe. Apprivoiser avec eux la connaissance du monde du travail. Leur demander de présenter le métier des gens de leur entourage etc.

Le tout pour 5 heures intégrées en classe

**Approuvé par madame Nathalie Noël**

### **9. Formation du Conseil d'établissement**

Le Centre de Services scolaire formera tout le personnel ainsi que les parents membres du Conseil d'établissement.

Présentation par madame Julie Lessard des capsules informatives sur la nouvelle gouvernance scolaire et le rôle du Conseil d'établissement.

Il est demandé de visionner les capsules d'ici le 27 avril.

Écoute des capsules 1,2 et 3.

Les prochaines capsules seront vues à la réunion de février et/ou d'avril.

Le cahier du volet 2 sera envoyé aux membres du conseil d'établissement.

### **10. Comité EHDAA**

Technicienne en éducation spécialisée et stagiaire :

Présentation des techniciennes en éducation spécialisée ainsi que de leurs tâches par madame Julie Lessard.

Il y a six techniciennes à l'école des Passereaux et les besoins sont réévalués aux 2 mois.

Stagiaire en éducation spécialisée dès janvier : Audrey Shink

Stagiaire en enseignement en janvier, classe 6R1 : Arianne Bazinet

### **11. Journées pédagogiques ajoutées**

Les trois journées pédagogiques qui ont été ajoutées au calendrier sont les suivantes :

11 décembre 2020, 15 janvier 2021, et 19 février 2021

Il y aura alors des offres de formation en lien avec l'enseignement à distance pour les enseignants.

### **12. École à distance 17 et 18 décembre**

Lors de ces journées, il y aura cinq services de garde d'urgence ouverts pour les travailleurs des services essentiels. L'inscription doit se faire en ligne.

Il n'y a pas de service de garde d'urgence à l'école des Passereaux, mais les parents, travailleurs essentiels, pourront inscrire leurs enfants dans le Service de garde d'urgence.

Lors de ces deux journées, les enseignants feront des rencontres Teams avec leurs élèves afin de garder un lien. Des appels seront faits pour les élèves qui ne peuvent se brancher sur la plateforme Teams.

Des activités virtuelles sont prévues : déjeuner virtuel, pyjama, histoire, etc. à raison de trente minutes chaque jour pour chaque groupe. Également, le 16 décembre, les élèves partiront avec des travaux à faire à la maison.

### **13. Campagne de financement**

La campagne de financement est terminée. 478 recettes en pot ont été vendues pour 1 673 \$ de profit qui sera utilisé pour le Parc École.

### **14. Parole au Service de garde**

Les journées du 17 et 18 décembre, des éducatrices iront prêter mains fortes au Service de garde d'urgence et les autres feront du travail à la maison. On s'adapte mais ça va bien!

### **15. Parole enseignants**

Activités de Noël :

On mentionne que les élèves ont hâte aux activités de Noël.

Il y aura des lectures de Noël, un Comité social de Noël, les enfants vont s'habiller en Noël (rouge et vert).

Des journées spéciales sont aussi prévues : journée pyjama, remise de Méritas en ligne, concours de décoration de porte de Noël, etc.

La classe de Jacinthe 5R1 et la classe de Nathalie procéderont à l'achat de livres.

Les livres seront achetés avec le don reçu du club Optimiste.

Il y a un bel esprit d'équipe à l'école des Passereaux.

### **16. Parole aux délégués du comité de parents**

Il y a eu une rencontre le 4 novembre dernier.

Présentation des modifications au calendrier scolaire, calendrier scolaire 2021-2022, présentation modification à la politique 229.

Informés les nouveaux comités : frais de service de garde et transport scolaire facturés aux parents.

Proposition de terminer les rencontres avec des coups de chapeaux dans les milieux scolaires.

La dernière rencontre a eu lieu le 14 octobre : élections de la communauté.

### **17. Parole au représentant communauté**

La question d'une semaine de relâche à l'automne est posée. La réponse est non, il n'y aura pas de semaine de relâche automnale.

Mme Bonin mentionne être heureuse de faire partie du Conseil d'établissement.

### **18. Correspondance**

Aucune correspondance.

### **19. Questions diverses**

Déneigement : ça va bien! Cette année ce sera à vérifier !

Stéphanie et Josée verront aux besoins des zones enneigées avec le déneigeur et les chemins pour se rendre aux autobus et aux parents.

Remerciements à madame Julie Lessard pour son passage à l'école des Passereaux.

**20. Date de la prochaine assemblée**

La date est fixée au 9 février 2021

**21. Levée de l'assemblée**

À 21h06 par le Président monsieur Jean-François Chaput.

---

Sandra Prévèreault  
Directrice

---

Jean-François Chaput  
Président

